

**POLITIQUE***la commission européenne pourrait rejeter la loi de finances de la france*

Paris-Bruxelles : bras de fer sur le budget

Menace sur le projet de budget, qui sera transmis à la Commission d'ici une semaine : le gouvernement français pourrait être contraint à un effort supplémentaire sur les impôts ou les dépenses.

« **O**ui, c'est mal parti », nous confiait hier un haut responsable européen. La guerre sera sans doute évitée. Mais les escarmouches s'annoncent nombreuses et dévastatrices entre la France et l'Union européenne, sur le déficit excessif français.

La faute à la crise ?

Le chiffre est connu : le gouvernement français a réussi à réduire ses déficits publics de 4,4 % cette année à 4,3 % l'année prochaine. Autant dire rien du tout, alors que l'objectif initial était de 3 %. Pire, l'effort sur le « déficit structurel » (qui gomme les variations de croissance) est lui aussi très inférieur aux promesses. La faute à la crise en Europe, explique le ministre des Finances Michel Sapin depuis la présentation du budget la semaine dernière. La France fait des économies avec 21 milliards d'euros de dépenses en moins en 2015, et des réformes de fond comme le Pacte de responsabilité. « Aller au-delà est impossible », a martelé le Premier ministre Manuel Valls lundi à Londres. C'est plus à l'Europe de faire l'effort, en arrêtant « les politiques d'austérité qui ne permettent pas de repartir dans le bon sens ».

TVA : point en plus ?

Pas du tout, estime la Commission européenne. La France pouvait et devait faire mieux. Bruxelles pointe ses voisins, en particulier l'Espagne et le Portugal, qui ont fait des efforts beaucoup plus importants. Et elle

souligne que c'est la (mauvaise) tradition de la « Grande Nation » comme la moquent les Allemands, de prétendre s'affranchir des règles du commun des nations. Elle réclame donc des efforts supplémentaires, de l'ordre de 8 milliards selon *le Figaro* — ce qui réduirait le déficit de 0,4 % supplémentaire. Pour apprécier cette somme, il faut savoir qu'un point de hausse de TVA rapporte 20 milliards. Or que ces mesures sur la famille (congé parental et prime à la naissance) n'ont permis d'économiser que 700 millions d'euros...

Le risque de la déflation

La guerre du budget aura-t-elle lieu ? Elle n'ira sans doute pas jusqu'aux sanctions financières évoquées par l'opposition (voir ci-dessous). Mais chacun devra bouger. La Commission a proposé d'abaisser la TVA de 21 % pour les entreprises, consécutivement aux effets de l'austérité : le FMI revient à la baisse ses prévisions de croissance en zone euro (à 1,3 % en 2015), et évoque un risque de « déflation » (baisse des prix entraînant une récession), qui deviendrait « le principal problème de l'économie mondiale ». Mais la France devra aussi bouger. Monter sa bonne volonté en augmentant ses impôts ou réduisant ses dépenses, au moins symboliquement. L'opposition française aujourd'hui à Milan, en marge du sommet européen sur l'emploi. Elle sera longue et tumultueuse.

Francis BROCHET.



Aller au-delà est impossible, a déjà répondu le Premier ministre Manuel Valls à la Commission européenne. Photo AFP

L'opposition réclame la sanction

Entendre des louanges sur Bruxelles dans les discours de l'Assemblée est rare, les députés ayant plutôt tendance à accuser « l'Europe » de tous les maux. Pourtant hier, Bruxelles était parée de toutes les qualités pour l'opposition. Jérôme Chartier (député du Val-d'Oise), l'un des bras droits de François Fillon, encourageait même la Commission à retoquer le projet de budget de la France. « J'espère que la Commission va sanctionner la France. Il est grand temps qu'elle admette que le gouvernement et qu'elle le mette à l'amende. »

Il n'était pas le seul à fanfaronner. Eric Woerth, ancien ministre du budget allait même jusqu'à dire qu'il y avait « un problème France en Europe ». Il n'ailleurs signalé aux commissaires qu'à l'époque où un tel train de réformes a été conduit en Allemagne, au milieu des années 2000, la croissance et l'inflation n'étaient pas proches du zéro. Il n'a d'ailleurs pas l'intention de ralentir en 2015...

Les centristes n'étaient pas plus tendres et ont interrogé le gouvernement lors de la mise en votation.

Nathalie MAURET.



Photo DR

3 C'est le nombre de fois où la France n'a pas respecté ses engagements budgétaires envers l'Europe. En 2003, avec Jacques Chirac, en 2007 avec Nicolas Sarkozy, en 2013 avec François Hollande... et donc peut-être à nouveau en 2015 avec François Hollande.

REPÈRES**Ce que dit le Traité**

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCT) a été signé en mars 2012 à Bruxelles, par Nicolas Sarkozy pour la France. Enfant de la crise de la zone euro, il fixe aux Etats l'objectif d'un déficit structurel de 0,5 % de leur PIB («structurel» voulant dire ne tenant pas compte des aléas conjoncturels). Une étape est celle des fameux 3 %, qui datent du Traité de Maastricht (1992), avec la même logique : partager une monnaie obligé à partager une discipline budgétaire.

Quel contrôle ?

La marche vers ce quasi équilibre se fait sous surveillance permanente des Etats entre eux, et de la Commission européenne. Les gouvernements transmettent leur projet de budget à la Commission avant le 15 octobre. Celle-ci peut demander des modifications, si elle estime qu'il ne respecte pas les règles.

Les sanctions

Un dérapage persistant entraîne une procédure pour déficit excessif, soit mise sous surveillance accrue de l'Europe, voire des sanctions financières allant jusqu'à 0,2 % du PIB. Elles sont adoptées si une « majorité qualifiée » d'Etats ne s'y oppose pas.

« j'avais annoncé que je voulais renégocier le traité budgétaire européen

NDLR, au sens d'y mettre ce qui ne s'y trouvait pas, croissance et mesures de stabilité... Je considère que ce sommet a permis d'aboutir à cette renégociation. »

François Hollande
le 29 juin 2012, lors de l'adoption du Pacte européen de stabilité et de croissance.

PEOPLE il va faire appel

Desseigne, reconnu papa de Zohra Daty



Rachida Dati. Photo archives AFP

Dominique Desseigne est bien le père de la petite Zohra Daty née le 2 janvier 2012. C'est ce qu'a tranché hier le tribunal de grande instance de Versailles, qui a également condamné le PDG du groupe Lucien Barrière à verser une pension mensuelle de 2 500 euros, rétroactivement exigible à compter de décembre 2011.

Refus d'analyse ADN

« La décision est humaine et juridiquement irréprochable », a réagi l'avocate de Mme Daty. Contactée, l'ancienne ministre n'a pas souhaité réagir sur une « affaire privée ». Mme Daty 48 ans, réélue en mars dernier maire UMP du VII^e arrondissement de Paris, avait réclamé 6 000 euros au cours de cette procédure de reconnaissance en paternité de sa fille. Dominique Desseigne, lui, a décidé de faire appel. Dans la plus grande discrétion, une épouse

70 ans, amie fidèle de l'ancien président Nicolas Sarkozy et qui avait fêté son élection en 2012 chez lui, a déclaré : « Je n'ai pas le père de Zohra, ce n'est à aucun moment. Le chef d'entreprise, à la tête de l'empire des casinos et hôtel de luxe Lucien Barrière, avait refusé de s'y soumettre, considérant que Mme Daty n'avait pas donné des éléments précis sur la période de conception. Mais d'après une jurisprudence de la Cour de cassation, l'aveu de paternité peut résulter d'un refus de se soumettre à une expertise générale, mais le simple refus n'est pas suffisant, il faut d'autres preuves ». A commenté une source judiciaire.

Manuel Valls à l'offensive

« La France ne peut pas se laisser marcher sur les pieds à Bruxelles... ». Le Premier ministre Manuel Valls a estimé que le gouvernement suit une ligne d'« efforts supplémentaires » et de gages à la Commission pour ne pas être « contraint à de nouvelles potions de néoprène en plus des 21 milliards d'économies ». Il a d'ailleurs signalé aux commissaires qu'à l'époque où un tel train de réformes a été conduit en Allemagne, au milieu des années 2000, la croissance et l'inflation n'étaient pas proches du zéro. Il n'a d'ailleurs pas l'intention de ralentir en 2015...

QUESTIONS À

Yves Bertoncini Directeur de l'Institut Jacques-Delors

« La France a épuisé son crédit »

Faut-il craindre un conflit Paris-Bruxelles sur le budget ?

Oui, car il y a d'un côté des règles européennes, plutôt renforcées avec la crise de la zone euro, et de l'autre côté la France. L'un des rares pays à ne pas respecter ses engagements budgétaires depuis que le pacte de stabilité a été adopté. Les conditions d'un conflit sont

déjà réunies, qui serait coûteux pour l'Union européenne en France, et pour la France en Europe.

Pourquoi coûteux pour la France ?

C'est déjà coûteux de la part de la France. Et ce coûteux de respecter ses engagements, et c'est ce qui est en train de payer Pékin, Moscou, dans sa candidature à la Commission. La France est sans doute crédible en matière

de politique extérieure et de défense, mais elle a épuisé son crédit auprès de ses partenaires sur les questions budgétaires. Et ce scepticisme la gêne dans sa demande de « réorienter l'Europe » et modifier les règles : elle apparaît un peu comme le chauffard qui prend réformes le code de la route.

Et mauvais, dites-vous, pour l'Europe en France ?

Oui, car cela conforte l'image d'une Europe punitive, coercitive. Une fraction de l'opinion française pourra trouver plaisir que l'Europe nous force à respecter les règles. Mais je crains que, face au choc symbolique que fut le budget rejeté par l'Europe, la réaction dominante ne soit souverainiste, sur le thème : de quel droit l'Europe nous dicte-t-elle nos choix... Sauf si le

rappel à la règle n'est pas trop rude. Et si l'est équilibré par un effort européen sur l'investissement. Ce serait alors ajouter la relance à la rigueur, et la carotte au bâton.

Recueilli par F.B.

B**TRANSPOSTS****la mise en place du péage de transit relance les tensions**

Les poids lourds prêts au blocage

Entre le gouvernement et les transporteurs routiers, rien ne va plus. Les syndicats appellent à une mobilisation, à partir du 13 octobre, qui devrait monter en puissance au niveau national.



L'écotaxe, qui devait utiliser des portiques, avait été repoussée à deux reprises avant d'être suspendue puis remplacée. Photo R.L.Julio PELAZ

EN BREF**RELIGION****Le pape en France en 2015**

Le Vatican a annoncé hier que le pape se rendrait en France l'an prochain, pour une visite pastorale aux accents politiques. Le porte-parole n'a précisé ni les dates ni les étapes du voyage. Mais selon le quotidien catholique *La Croix*, François devrait s'arrêter à Paris et au sanctuaire marial de Lourdes, dans les Pyrénées.

POLEMIQUE**Pas de Madame le président... » !**

Le député UMP Julien Aubert s'est fait rappeler à l'ordre lundi soir à l'Assemblée pour s'obstiner à appeler la présidente de séance « Madame le président » lors des débats sur le projet de loi sur la transition énergétique. Il est effectivement stipulé dans le règlement que le terme exact est « Madame la présidente ». Après ce rappel à l'ordre, le député, qui a répondu qu'il ne faisait que suivre l'Académie française », a cessé de dire « Madame le président... ». Mais a continué en revanche à dire « Madame la présidente » à l'adresse de Ségolène Royal !

CALENDRIER**Vacances de Pâques... C'est trop tard !**

Les Domaines skiables de France, en congés jusqu'à ce soir à Montpellier, réclament à la ministre de l'Education nationale, des discussions pour avancer d'une semaine les vacances scolaires de printemps. Depuis Luc Chatel en 2009, elles vont jusqu'à début mai. Conséquence ? Une perte du chiffre d'affaires de 3 % selon Pierre Lestas, le président de la structure.